

OUEST CONSEILS

EXPERTISE COMPTABLE & AUDIT

Dominique DENIEL	Pierre-Yves LE CORRE	Samuel ROUSSEAU
Frédérique DENIEL-HOSTIOU	Florent MICHEL	David TRIPON
Laëtitia GUILLEMOT	Mikaël ROCUET	
Paul GUILLOU	François RODRIGUEZ	

Experts-Comptables
Commissaires aux comptes

MIAM ARGENTAN

**Zone ZC de la Beurrerie
Rue de la Grevelle
61200 ARGENTAN**

**COMPTES ANNUELS AU 30/09/2024
Exercice du
01/10/2023 au 30/09/2024**

www.ouestconseils.bzh 

OUEST CONSEILS QUIMPER 3 allée François Bazin - CS 23023 - 29334 Quimper Cedex - Tél 02 98 90 00 29 - Email : contactquimper@ouestconseils.fr
Ouest Conseils Audit - S.A. au capital de 1 257 400 € - R.C.S. QUIMPER 377 180 195 - Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre du Conseil Régional de Bretagne
Société de commissariat aux comptes membre de la CRCC Ouest Atlantique

BREST - QUIMPER - LORIENT - AURAY - VANNES - MUZILLAC



COMPTES ANNUELS au 30/09/2024

	Pages
- <i>Attestation des comptes</i>	1
COMPTES ANNUELS	
- <i>Bilan actif-passif</i>	2 et 3
- <i>Compte de résultat</i>	4 et 5
- <i>Détail des comptes bilan actif passif</i>	6 et 7
- <i>Détail Compte de résultat</i>	8 à 10
- <i>Annexe</i>	11 à 16
DOSSIER DE GESTION	
- <i>Soldes intermédiaires de gestion</i>	17
- <i>Détail soldes intermédiaires de gestion</i>	18 à 20
DOSSIER FISCAL	
- <i>Liasse 2065</i>	21 et 22
- <i>Liasses 2050 à 2059-F</i>	23 à 41
- <i>Liasses intégration fiscale (filiale)</i>	42 à 47

OUEST CONSEILS AUDIT

3 Allée François Bazin

29334 QUIMPER CEDEX

02 98 90 00 29

ATTESTATION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

MIAM ARGENTAN
Zone ZC de la Beurrerie
Rue de la Grevelle
61200 ARGENTAN

relatifs à l'exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	206 267 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	490 322 Euros
- Résultat net comptable,	(113 336) Euros

Fait à QUIMPER CEDEX
Le 27/01/2025

GUILLOU Paul
Expert Comptable

MIAM ARGENTAN

Zone ZC de la Beurrerie
Rue de la Grevelle
61200 ARGENTAN

COMPTES ANNUELS

OUEST CONSEILS AUDIT

3 Allée François Bazin

29334 QUIMPER CEDEX

02 98 90 00 29

BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 30/09/2024 12			Exercice N-1 30/09/2023 9	Ecart N/N-1	
	Brut	Amortissements et dépréciations à déduire	Net	Net	Euros	%
Capital souscrit non appelé						
Frais d'établissement	21 777	21 777	0	2 417	-2 417	-100,00%
Immobilisations incorporelles						
Frais de développement						
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	7 500	2 875	4 625	5 563	-938	-16,86%
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 658	1 004	654	987	-333	-33,74%
Autres immobilisations corporelles	254 622	83 520	171 102	198 838	-27 736	-13,95%
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes						
Immobilisations financières						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	2 403		2 403	2 403		
Total de l'actif immobilisé (I)	287 961	109 177	178 784	210 208	-31 424	-14,95%
Stocks et en cours						
Matières premières et autres approvisionnements						
En-cours de production						
Produits finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances						
Créances clients et comptes rattachés	1 036		1 036	832	205	24,63%
Autres créances	8 629		8 629	5 523	3 106	56,24%
Charges constatées d'avance	2 106		2 106	1 788	318	17,77%
Capital souscrit - appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Actions propres						
Autres titres						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	15 712		15 712	14 264	1 447	10,15%
Total de l'actif circulant (II)	27 483		27 483	22 407	5 076	22,65%
Frais d'émission d'emprunt (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation-Actif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V)	315 444	109 177	206 267	232 615	-26 348	-11,33%

BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 30/09/2024 12	Exercice N-1 30/09/2023 9	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Capital (Dont versé : 10 000)	10 000	10 000		
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Ecarts de réévaluation				
Ecart d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale	562		562	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	10 676			
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	-113 336	11 238	-124 573	
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
Total des capitaux propres (I)	-92 098	21 238	-113 336	-533,65%
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
Total des provisions (II)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	67 534	81 397	-13 863	-17,03%
Emprunts et dettes financières diverses	185 028	86 773	98 255	113,23%
Instruments financiers à terme				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	27 379	25 316	2 063	8,15%
Dettes fiscales et sociales	18 422	17 890	532	2,97%
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
Total des dettes (III)	298 364	211 377	86 987	41,15%
Ecarts de conversion passif et différences d'évaluation - Passif (IV)				
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I+II+III+IV)	206 267	232 615	-26 348	-11,33%

COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N 30/09/2024 12		Exercice N-1 30/09/2023 9		Ecart N /N-1	
					Euros	%
Produits d'exploitation						
Ventes de marchandises	377 064		276 122		100 942	36,56%
Production vendue	113 257		83 414		29 843	35,78%
Montant net du chiffre d'affaires	490 322		359 536		130 786	36,38%
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions						
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			6 068		-6 068	-100,00%
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles						
Autres produits	5 649		1 146		4 503	392,93%
Total des Produits d'exploitation (I)	495 971		366 750		129 221	35,23%
Charges d'exploitation						
Achats de marchandises	377 081		276 122		100 959	36,56%
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes (1)	103 792		71 624		32 168	44,91%
Impôts, taxes et versements assimilés	2 253		2 992		-739	-24,70%
Salaires	64 226		53 304		10 922	20,49%
Cotisations sociales	15 310		10 682		4 628	43,33%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations :						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	31 424		28 940		2 484	8,58%
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées						
Autres charges	6 268		5 831		437	7,49%
Total des Charges d'exploitation (II)	600 355		449 495		150 860	33,56%
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	-104 384		-82 745		-21 639	-26,15%
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Y compris :

- Redevances de crédit-bail mobilier
- Redevances de crédit-bail immobilier

COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N	Exercice N-1	Ecart /N-1	
	30/09/2024 12	30/09/2023 9	Euros	%
Produits financiers				
De participations (2)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)				
Autres intérêts et produits assimilés (2)				
Reprises sur dépréciations et provisions		4 978	-4 978	-100,00%
Différences positives de change				
Produits des cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				
Total des produits financiers (V)		4 978	-4 978	-100,00%
Charges financières :				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (3)	8 952	2 644	6 308	238,58%
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				
Total des charges financières (VI)	8 952	2 644	6 308	238,58%
2. Résultat financier (V-VI)	-8 952	2 334	-11 286	-483,55%
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-113 336	-80 412	-32 924	-40,94%
Produits exceptionnels (VII)		95 396	-95 396	-100,00%
Charges exceptionnelles (VIII)				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		95 396	-95 396	-100,00%
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)		3 746		
Total des produits (I+III+V+VII)	495 971	467 123	28 848	6,18%
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	609 306	455 885	153 421	33,65%
BENEFICE OU PERTE	-113 336	11 238	-124 573	

(2) Dont produits concernant les entités liées

(3) Dont intérêts concernant les entités liées 7 755 1 862

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/09/2024 12		30/09/2023 9		Euros	%
FRAIS D'ETABLISSEMENT			2 417		-2 417	-100.00
20100000 FRAIS D'ETABLISSEMENT	21 777		21 777			
28010000 AMORT FRAIS D'ETABLISSEMENT	-21 777		-19 360		-2 417	-12.48
CONCESSIONS, BREVETS ET DROITS SIMILAIRES	4 625		5 563		-938	-16.86
20520000 AUTRES CONCESSIONS ET DROITS S	7 500		7 500			
28052000 AMORT. AUTRES CONCESSIONS ET D	-2 875		-1 937		-938	-48.41
INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIELS	654		987		-333	-33.74
21540000 MATERIEL INDUSTRIEL	1 658		1 658			
28150000 AMORT. INSTALLATIONS TECHNIQUE	-1 004		-671		-333	-49.62
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	171 102		198 838		-27 736	-13.95
21810000 INSTALLATIONS GENERALES DIVERS	252 703		252 703			
21830000 MATERIEL BUREAU INFORMATIQUE	489		489			
21840000 MOBILIER	1 431		1 431			
28181000 AMORT AGTS DIVERS	-82 170		-54 884		-27 286	-49.72
28183000 AMORT MAT.BUREAU & INFOR.	-489		-326		-163	-49.94
28184000 AMORT MOBILIER BUREAU	-861		-574		-287	-49.97
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 403		2 403			
27500000 DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS VERSE	2 403		2 403			
Total II	178 784		210 208		-31 424	-14.95
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	1 036		832		205	24.63
41100000 CLIENTS	1 036		832		205	24.63
AUTRES CREANCES	8 629		5 523		3 106	56.24
40100000 FOURNISSEURS B&S			917		-917	NS
42100000 PERSONNEL REMUNERATIONS DUES			92		-92	NS
44566040 TVA DEDUCTIBLE 20 %	1 868		2 376		-508	-21.38
44586000 TVA/FACT NON PARVENUES	1 317		441		877	199.00
45100000 GROUPE	3 747				3 747	
46720000 MIAM L'AIGLE	1 697		1 697			
DISPONIBILITES	15 712		14 264		1 447	10.15
51210000 CIC 203	11 512		6 061		5 451	89.95
53100000 CAISSE	374		395		-21	-5.38
58000200 ENCAISSEMENT CB	695		2 355		-1 660	-70.50
58000300 ENCAISSEMENT CB TR	11		639		-628	-98.32
58000400 ENCAISSEMENT TR PAPIER	1 270		3 070		-1 800	-58.63
58010000 VERST ESP CIC	1 850		1 745		105	6.02
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	2 106		1 788		318	17.77
48600000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	2 106		1 788		318	17.77
Total III	27 483		22 407		5 076	22.65
TOTAL GENERAL	206 267		232 615		-26 348	-11.33

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/09/2024 12		30/09/2023 9		Euros	%
CAPITAL	10 000		10 000			
10100000 CAPITAL	10 000		10 000			
RESERVE LEGALE	562				562	
10611000 RESERVE LEGALE	562				562	
AUTRES RESERVES	10 676				10 676	
10680000 AUTRES RESERVES	10 676				10 676	
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	-113 336		11 238		-124 573	NS
Total I	-92 098		21 238		-113 336	-533.65
EMPRUNTS AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT	67 443		81 310		-13 867	-17.05
16410000 PRET CIC 100 K€ - FIN 01/29	67 443		81 310		-13 867	-17.05
CONCOURS BANCAIRES COURANTS	91		87		5	5.35
51860000 BQS INT COURUS A PAYER	91		75		16	21.82
58000600 AVOIRS EN ATTENTE			12		-12	NS
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	185 028		86 773		98 255	113.23
45510000 C/C ECOMIAM ASSETS PDV	126 004		35 000		91 004	260.01
45520000 C/C ECOMIAM SA	51 269		48 200		3 069	6.37
45580000 ASSOCIES INTERETS COURANTS	7 755		3 573		4 182	117.03
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	27 379		25 316		2 063	8.15
40100000 FOURNISSEURS B&S	15 879		22 622		-6 743	-29.81
40810000 FOUR FACTURES NON PARVENUES	11 500		2 694		8 806	326.85
DETTES FISCALES ET SOCIALES	18 422		17 890		532	2.97
42100000 PERSONNEL REMUNERATIONS DUES	4 586				4 586	
42510000 PERSONNEL NOTES DE FRAIS	1 037				1 037	
42820000 PERSONNEL C.A.P. ET P.A.R.	2 448		1 863		585	31.41
42860000 PERSONNEL CHARGES A PAYER.	3 194		3 000		194	6.47
43100000 SECURITE SOCIALE	2 991		4 040		-1 049	-25.97
43708000 PARITARISME	150		450		-300	-66.67
43720000 PREVOYANCE	1 371		700		672	95.96
43731000 *RETRAITE REUNICA	565		901		-336	-37.31
43780000 *TICKET RESTAURANT			112		-112	NS
43820000 CHARGES SOCIALES SUR CP	496				496	
43822000 CHARGES SOC / CP AN			148		-148	NS
43860000 CHARGES SOCIALES A PAYER	840		803		37	4.66
44400000 ETAT IMPOTS SUR LES BENEFICES			3 746		-3 746	NS
44551000 TVA A DECAISSER	133		223		-90	-40.21
44860000 ETAT C.A.P.	611		1 905		-1 294	-67.93
Total IV	298 364		211 377		86 987	41.15
TOTAL GENERAL	206 267		232 615		-26 348	-11.33

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1 *	
	30/09/2024 12		30/09/2023 9		Euros	%
VENTES DE MARCHANDISES	377 064		276 122		8 902	2.42
70710000 VENTES MARCHANDISES 5.5 %	364 684		265 733		10 373	2.93
70720000 VENTES MARCHANDISE 20%	12 381		10 389		-1 472	-10.62
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	113 257		83 414		2 038	1.83
70600000 COMMISSIONS ECOMIAM	109 722		77 644		6 197	5.99
70610000 COMMISSIONS MONDIAL RELAY	2 040		5 771		-5 654	-73.49
70620000 FINISTERESTES 29	979				979	
70810000 PRODUITS DES ACTIVITÉS ANNEXES	516				516	
Chiffre d'affaires NET	490 322		359 536		10 940	2.28
REPRISES SUR DEPRECIATIONS, PROV. (ET AMORT.), TRANSF.DE CHARGES			6 068		-8 090	-100.00
79100000 TRANSFERT CHARGES EXPL			1 257		-1 676	NS
79180000 *TRANS CHARGES PERSONNEL + IJ			4 810		-6 414	NS
AUTRES PRODUITS	5 649		1 146		4 121	269.81
75800000 PRODUITS DE GESTION COURANTE	1 947		1 012		597	44.26
75811000 ECARTS DE CAISSE	545		134		366	205.52
75870000 INDEMNITES D'ASSURANCE	3 158				3 158	
Total des Produits d'exploitation	495 971		366 750		6 971	1.43
ACHATS DE MARCHANDISES	377 081		276 122		8 918	2.42
60700500 ACHATS MARCHANDISES 5.5 %	364 687		265 733		10 376	2.93
60702000 ACHATS MARCHANDISES 20 %	12 395		10 389		-1 457	-10.52
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	103 792		71 624		8 294	8.68
60610000 ELECTRICITE	27 266		15 781		6 225	29.58
60630000 FOURNIT.ENTRETIEN	829		446		235	39.62
60630100 ACHATS DE PETITS EQUIPEMENTS E	7		318		-417	-98.31
60634000 ACHATS VETEMENTS DE TRAVAIL	254		235		-59	-18.74
60640000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	3 319		527		2 617	372.41
61111000 ENLEVEMENTS AUTRES DECHETS	1 344		758		333	33.00
61300000 LOCATIONS IMMOBILIERES	24 755		16 430		2 849	13.00
61350100 LOCAT MATERIEL & OUTILLAGE	3 188		3 366		-1 300	-28.96
61350102 LOCATION TPE	228		171			
61351000 LOCATIONS BACS DE CONGELATION	9 613		7 210			
61353000 LOCATION MATERIEL CAISSE	237				237	
61400000 CHARGES LOCATIVES CO-PROPRIETE	3 644		2 530		270	8.00
61410000 TAXES FONCIERES	1 470		4 334		-4 308	-74.55
61500000 ENTRETIEN ET RÉPARATIONS	86		368		-405	-82.47
61501000 ENTRETIEN - MENAGE MENSUEL	518		252		182	54.26
61502000 ENTRETIEN DERATISATION ECOLAB	614				614	
61503000 ENTRETIEN PROTECTION INCENDIE	1 639				1 639	
61545000 ENTRETIEN MAT DE BUREAU ET INF	53				53	
61560000 MAINTENANCE			513		-683	NS
61560100 MAINTENANCE BACS	3 031				3 031	
61560300 MAINTENANCE PORTE AUTOMATIQUE	136		164		-82	-37.72
61639000 ASSURANCES			356		-475	NS
61850000 FRAIS DE SEMINAIRES	310				310	
62110000 PERSONNEL INTERIMAIRE	4 678		9 900		-8 522	-64.56
62140000 PERSONNEL PRETE A ENTREPRISE	1 000		500		333	50.00
62262000 HONORAIRES MISSION COMPTABLE	3 700		2 400		500	15.63
62263000 HONORAIRES MISSION SOCIALE	1 764		300		1 364	340.96

* Proratisation de l'écart en fonction du nombre de mois

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1 *	
	30/09/2024 12		30/09/2023 9		Euros	%
62264000 HONORAIRES CONSEILS			1 500		-2 000	NS
62270000 FRAIS ACTES CONTENTIEUX			332		-442	NS
62330000 FOIRES EXPOSITIONS	463				463	
62360000 CATALOGUES IMPRIMES	363				363	
62510000 VOYAGES DEPLACEMENTS	3 641	341			3 186	700.75
62512000 FRAIS DE RECEPTION	139				139	
62620000 TELEPHONE CONNECT SERVICES	118	81			10	9.26
62630000 TELEPHONE TELEX	805	402			269	50.09
62780000 AUTRES SERVICES BANCAIRES	1 767	1 602			-369	-17.28
62782000 FRAIS TICKETS RESTAURANT	861	508			184	27.14
62810000 COTISATIONS DIVERS	80				80	
62850000 SURVEILLANCE EXTERIEURE	1 871				1 871	
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	2 253	2 992			-1 736	-43.51
63330000 PART.FORM.PROF.CONT(ORG)	320	513			-364	-53.25
63350000 VERST.LIBERAT.T.APPRENT	382	250			49	14.61
63511000 CFE	1 246	1 905			-1 294	-50.94
63781000 TLPE	305	324			-127	-29.29
SALAIRES ET TRAITEMENTS	64 226	53 304			-6 847	-9.63
64110000 SALAIRES	57 295	44 662			-2 255	-3.79
64120000 CONGES PAYES	585	-2 093			3 375	120.97
64130000 PRIMES GRATIFICATIONS	244	10 735			-14 069	-98.29
64141000 INDEMNITES DIVERS	4 810				4 810	
64143000 *INDEMNITE RUPTURE CONVENTIONN	1 291				1 291	
CHARGES SOCIALES	15 310	10 682			1 068	7.50
64521000 *URSSAF	10 271	7 928			-300	-2.83
64530000 RETRAITE SALAIRES	2 066	1 640			-121	-5.52
64535000 *COTISATIONS MUTUELLE	446	271			85	23.38
64581000 CHARGES SOCIALES / CP	348	-793			1 405	132.89
64583000 CHARGES SOCIALES / PRIMES	49	750			-951	-95.15
64751000 MEDECINE DU TRAVAIL	245	279			-128	-34.27
64800000 AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	1 887	606			1 078	133.39
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	31 424	28 940			-7 163	-18.56
68111000 DOTATIONS AMORT IMMOS INCORP.	3 355	7 944			-7 237	-68.32
68112000 DOTATIONS AMORT IMMOS CORP.	28 069	20 996			74	0.26
AUTRES CHARGES	6 268	5 831			-1 507	-19.39
65100000 REDEVANCES SACEM / SPRE	316	402			-221	-41.20
65800000 CHG DIVERSES GESTION COURANTE	925	1 665			-1 295	-58.32
65810000 PERTES / LITIGES MARCHANDISES	4 918	3 737			-64	-1.29
65811000 ECARTS DE CAISSE	109	13			92	551.63
65812000 PERTE COLIS MONDIAL RELAY		15			-20	NS
Total des Charges d'exploitation	600 355	449 495			1 028	0.17
Résultat d'exploitation	-104 384	-82 745			5 943	5.39
REPRISES SUR DEPRECIATIONS ET PROVISIONS, TRANSFERTS DE CHARGES		4 978			-6 637	-100.00
79600000 TRANSFERT CHARGES FINANCIERES		4 978			-6 637	NS

* Proratisation de l'écart en fonction du nombre de mois

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

[illegible]

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 206 266.66 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 490 321.67 Euros et dégageant un déficit de -113 335.59 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2023 au 30/09/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2024 intègrent, par anticipation, le règlement ANC 2022-06 du 22 novembre 2022 modifiant le règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général.

La méthode prospective ayant été retenue, les impacts sont les suivants sur les principaux postes concernés par ce changement de réglementation :

Bilan :

- le compte de "charges constatées d'avance" est inscrit dans le poste "créances" de l'actif circulant.

Compte de résultat :

- les transferts de charges de l'exercice N-1 sont présentés dans les postes relatifs aux reprises sur amortissements, dépréciations et provisions;
- les produits et charges exceptionnels de l'exercice N-1 sont présentés dans les rubriques "produits exceptionnels" et "charges exceptionnelles".

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les règles et méthodes comptables, et ou méthodes d'évaluation applicables aux différents postes du bilan et du compte de résultat sont décrites ci après.

Informations générales complémentaires

La société a opté à compter du 01/10/2023 pour le régime de l'intégration fiscale prévu aux articles 223A et suivants du CGI.

Les sociétés concernées par ce régime d'intégration sont :

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

Société mère : ECOMIAM SA**Sociétés filiales** :

ECOMIAM EQUIPEMENTS

ECOMIAM EXPLOITATION

ECOMIAM AMENAGEMENTS

ECOMIAM ASSETS POINTS DE VENTE

LANDERNEAU SURGELES

SELEGRUS

LA PAILLOTINE

HERBIGNAC SURGELES

MIAM ARGENTAN

MIAM L'AIGLE

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement			
TOTAL	21 777		
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	7 500		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 658		
Installations générales agencements aménagements divers	252 703		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 920		
TOTAL	256 281		
Prêts, autres immobilisations financières	2 403		
TOTAL	2 403		
TOTAL GENERAL	287 961		

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement TOTAL			21 777	21 777
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			7 500	7 500
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			1 658	1 658
Installations générales agencements aménagements divers			252 703	252 703
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			1 920	1 920
TOTAL			256 281	256 281
Prêts, autres immobilisations financières			2 403	2 403
TOTAL			2 403	2 403
TOTAL GENERAL			287 961	287 961

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL		19 360	2 417		21 777
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		1 937	938		2 875
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		671	333		1 004
Installations générales agencements aménagements divers		54 884	27 286		82 170
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		900	450		1 350
TOTAL		56 456	28 069		84 524
TOTAL GENERAL		77 753	31 424		109 177
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ. TOTAL	2 417				
Autres immob.incorporelles TOTAL	938				
Instal.techniques matériel outillage indus.	333				
Instal.générales agenc.aménag.divers	27 286				
Matériel de bureau informatique mobilier	450				
TOTAL	28 069				
TOTAL GENERAL	31 424				

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	2 403	0	2 403
Autres créances clients	1 036	1 036	
Taxe sur la valeur ajoutée	3 185	3 185	
Groupe et associés	3 747	3 747	
Débiteurs divers	1 697	1 697	
Charges constatées d'avance	2 106	2 106	
TOTAL	14 174	11 771	2 403

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	91	91		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	67 443	15 285	52 158	
Fournisseurs et comptes rattachés	27 379	27 379		
Personnel et comptes rattachés	11 265	11 265		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	6 413	6 413		
Taxe sur la valeur ajoutée	133	133		
Autres impôts taxes et assimilés	611	611		
Groupe et associés	185 028	185 028		
TOTAL	298 364	246 206	52 158	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	13 867			

Composition du capital social

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	1 000			1 000

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	91
Emprunts et dettes financières diverses	7 755
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 500
Dettes fiscales et sociales	7 589
Total	26 936

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	2 106
Total	2 106

Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	10 000
Affectation de résultat à la situation nette de l'AGO	11 238
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	21 238
Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	21 238
Variation en cours d'exercice	
Autres variations	-113 336
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	-92 098
VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE	-113 336
dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice	0
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE	-113 336

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
ECOMIAM	SA	1 072 156	161 ROUTE DE BREST 29000 QUIMPER

MIAM ARGENTAN

Zone ZC de la Beurrerie
Rue de la Grevelle
61200 ARGENTAN

DOSSIER DE GESTION

OUEST CONSEILS AUDIT

3 Allée François Bazin

29334 QUIMPER CEDEX

02 98 90 00 29

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N	%	Exercice N-1	%	Ecart N / N-1 *	
	30/09/2024 12	CA	30/09/2023 9	CA	Euros	%
VENTES DE MARCHANDISES + PRODUCTION	490 322	100.00	359 536	100.00	10 940	2.28
+ Ventes de marchandises	377 064	100.00	276 122	100.00	8 902	2.42
- Coût d'achat des marchandises vendues	377 081	100.00	276 122	100.00	8 918	2.42
MARGE COMMERCIALE	-17		-0		-17	NS
+ Production vendue	113 257	100.00	83 414	100.00	2 038	1.83
+ Production stockée ou déstockage						
+ Production immobilisée						
PRODUCTION DE L'EXERCICE	113 257	100.00	83 414	100.00	2 038	1.83
- Matières premières, approvisionnements consommés						
- Sous traitance directe						
MARGE BRUTE DE PRODUCTION	113 257	100.00	83 414	100.00	2 038	1.83
MARGE BRUTE GLOBALE	113 240	23.10	83 414	23.20	2 021	1.82
- Autres achats + charges externes	98 114	20.01	59 966	16.68	18 159	22.71
VALEUR AJOUTEE	15 126	3.08	23 448	6.52	-16 138	-51.62
+ Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes et versements assimilés	2 253	0.46	2 992	0.83	-1 736	-43.51
- Salaires du personnel et Intérim	69 904	14.26	58 894	16.38	-8 622	-10.98
- Charges sociales du personnel	15 310	3.12	10 682	2.97	1 068	7.50
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	-72 341	-14.75	-49 120	-13.66	-6 848	-10.46
+ Autres produits de gestion courante	5 649	1.15	1 146	0.32	4 121	269.81
- Autres charges de gestion courante	6 268	1.28	5 831	1.62	-1 507	-19.39
+ Reprises amortissements provisions						
- Dotations aux amortissements	31 424	6.41	28 940	8.05	-7 163	-18.56
- Dotations aux provisions						
RESULTAT D'EXPLOITATION	-104 384	-21.29	-82 745	-23.01	5 943	5.39
+ Quotes parts de résultat sur opérations en commun						
+ Produits financiers			4 978	1.38	-6 637	-100.00
- Charges financières	8 952	1.83	2 644	0.74	5 426	153.90
RESULTAT COURANT	-113 336	-23.11	-80 412	-22.37	-6 120	-5.71
+ Produits exceptionnels			95 396	26.53	-127 194	-100.00
- Charges exceptionnelles						
RESULTAT EXCEPTIONNEL			95 396	26.53	-127 194	-100.00
- Impôt sur les bénéfices			3 746	1.04	-4 995	-100.00
- Participation des salariés						
RESULTAT NET	-113 336	-23.11	11 238	3.13	-128 319	-856.39

* Proratisation de l'écart en fonction du nombre de mois

DETAIL SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1 *	
	30/09/2024	% CA	30/09/2023	% CA	Euros	%
VENTES DE MARCHANDISES + PRODUCTION	490 322	100.00	359 536	100.00	10 940	2.28
VENTES DE MARCHANDISES	377 064	100.00	276 122	100.00	8 902	2.42
70710000 VENTES MARCHANDISES 5.5 %	364 684	96.72	265 733	96.24	10 373	2.93
70720000 VENTES MARCHANDISE 20%	12 381	3.28	10 389	3.76	-1 472	-10.62
COUT D'ACHAT DES MARCHANDISES VENDUES	377 081	100.00	276 122	100.00	8 918	2.42
60700500 ACHATS MARCHANDISES 5.5 %	364 687	96.72	265 733	96.24	10 376	2.93
60702000 ACHATS MARCHANDISES 20 %	12 395	3.29	10 389	3.76	-1 457	-10.52
MARGE COMMERCIALE	-17		-0		-17	NS
PRODUCTION VENDUE	113 257	100.00	83 414	100.00	2 038	1.83
70600000 COMMISSIONS ECOMIAM	109 722	96.88	77 644	93.08	6 197	5.99
70610000 COMMISSIONS MONDIAL RELAY	2 040	1.80	5 771	6.92	-5 654	-73.49
70620000 FINISTERESTES 29	979	0.86			979	
70810000 PRODUITS DES ACTIVITÉS ANNEXES	516	0.46			516	
PRODUCTION DE L'EXERCICE	113 257	100.00	83 414	100.00	2 038	1.83
MARGE BRUTE DE PRODUCTION	113 257	100.00	83 414	100.00	2 038	1.83
MARGE BRUTE GLOBALE	113 240	23.10	83 414	23.20	2 021	1.82
AUTRES ACHATS + CHARGES EXTERNES	98 114	20.01	59 966	16.68	18 159	22.71
60610000 ELECTRICITE	27 266	5.56	15 781	4.39	6 225	29.58
60630000 FOURNIT.ENTRETIEN	829	0.17	446	0.12	235	39.62
60630100 ACHATS DE PETITS EQUIPEMENTS E	7	0.00	318	0.09	-417	-98.31
60634000 ACHATS VETEMENTS DE TRAVAIL	254	0.05	235	0.07	-59	-18.74
60640000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	3 319	0.68	527	0.15	2 617	372.41
61111000 ENLEVEMENTS AUTRES DECHETS	1 344	0.27	758	0.21	333	33.00
61300000 LOCATIONS IMMOBILIERES	24 755	5.05	16 430	4.57	2 849	13.00
61350100 LOCAT MATERIEL & OUTILLAGE	3 188	0.65	3 366	0.94	-1 300	-28.96
61350102 LOCATION TPE	228	0.05	171	0.05		
61351000 LOCATIONS BACS DE CONGELATION	9 613	1.96	7 210	2.01		
61353000 LOCATION MATERIEL CAISSE	237	0.05			237	
61400000 CHARGES LOCATIVES CO-PROPRIETE	3 644	0.74	2 530	0.70	270	8.00
61410000 TAXES FONCIERES	1 470	0.30	4 334	1.21	-4 308	-74.55
61500000 ENTRETIEN ET RÉPARATIONS	86	0.02	368	0.10	-405	-82.47
61501000 ENTRETIEN - MENAGE MENSUEL	518	0.11	252	0.07	182	54.26
61502000 ENTRETIEN DERATISATION ECOLAB	614	0.13			614	
61503000 ENTRETIEN PROTECTION INCENDIE	1 639	0.33			1 639	
61545000 ENTRETIEN MAT DE BUREAU ET INF	53	0.01			53	
61560000 MAINTENANCE			513	0.14	-683	NS
61560100 MAINTENANCE BACS	3 031	0.62			3 031	
61560300 MAINTENANCE PORTE AUTOMATIQUE	136	0.03	164	0.05	-82	-37.72
61639000 ASSURANCES			356	0.10	-475	NS
61850000 FRAIS DE SEMINAIRES	310	0.06			310	
62262000 HONORAIRES MISSION COMPTABLE	3 700	0.75	2 400	0.67	500	15.63
62263000 HONORAIRES MISSION SOCIALE	1 764	0.36	300	0.08	1 364	340.96
62264000 HONORAIRES CONSEILS			1 500	0.42	-2 000	NS
62270000 FRAIS ACTES CONTENTIEUX			332	0.09	-442	NS
62330000 FOIRES EXPOSITIONS	463	0.09			463	
62360000 CATALOGUES IMPRIMES	363	0.07			363	
62510000 VOYAGES DEPLACEMENTS	3 641	0.74	341	0.09	3 186	700.75

* Proratisation de l'écart en fonction du nombre de mois

DETAIL SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1 *	
	30/09/2024	% CA	30/09/2023	% CA	Euros	%
62512000 FRAIS DE RECEPTION	139	0.03			139	
62620000 TELEPHONE CONNECT SERVICES	118	0.02	81	0.02	10	9.26
62630000 TELEPHONE TELEX	805	0.16	402	0.11	269	50.09
62780000 AUTRES SERVICES BANCAIRES	1 767	0.36	1 602	0.45	-369	-17.28
62782000 FRAIS TICKETS RESTAURANT	861	0.18	508	0.14	184	27.14
62810000 COTISATIONS DIVERS	80	0.02			80	
62850000 SURVEILLANCE EXTERIEURE	1 871	0.38			1 871	
79100000 TRANSFERT CHARGES EXPL			-1 257	-0.35	1 676	100.00
VALEUR AJOUTEE	15 126	3.08	23 448	6.52	-16 138	-51.62
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	2 253	0.46	2 992	0.83	-1 736	-43.51
63330000 PART.FORM.PROF.CONT(ORG)	320	0.07	513	0.14	-364	-53.25
63350000 VERST.LIBERAT.T.APPRENT	382	0.08	250	0.07	49	14.61
63511000 CFE	1 246	0.25	1 905	0.53	-1 294	-50.94
63781000 TLPE	305	0.06	324	0.09	-127	-29.29
SALAIRES DU PERSONNEL ET INTERIM	69 904	14.26	58 894	16.38	-8 622	-10.98
62110000 PERSONNEL INTERIMAIRE	4 678	0.95	9 900	2.75	-8 522	-64.56
62140000 PERSONNEL PRETE A ENTREPRISE	1 000	0.20	500	0.14	333	50.00
64110000 SALAIRES	57 295	11.69	44 662	12.42	-2 255	-3.79
64120000 CONGES PAYES	585	0.12	-2 093	-0.58	3 375	120.97
64130000 PRIMES GRATIFICATIONS	244	0.05	10 735	2.99	-14 069	-98.29
64141000 INDEMNITES DIVERS	4 810	0.98			4 810	
64143000 *INDEMNITE RUPTURE CONVENTIONN	1 291	0.26			1 291	
79180000 *TRANS CHARGES PERSONNEL + IJ			-4 810	-1.34	6 414	100.00
CHARGES SOCIALES DU PERSONNEL	15 310	3.12	10 682	2.97	1 068	7.50
64521000 *URSSAF	10 271	2.09	7 928	2.21	-300	-2.83
64530000 RETRAITE SALAIRES	2 066	0.42	1 640	0.46	-121	-5.52
64535000 *COTISATIONS MUTUELLE	446	0.09	271	0.08	85	23.38
64581000 CHARGES SOCIALES / CP	348	0.07	-793	-0.22	1 405	132.89
64583000 CHARGES SOCIALES / PRIMES	49	0.01	750	0.21	-951	-95.15
64751000 MEDECINE DU TRAVAIL	245	0.05	279	0.08	-128	-34.27
64800000 AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	1 887	0.38	606	0.17	1 078	133.39
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	-72 341	-14.75	-49 120	-13.66	-6 848	-10.46
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	5 649	1.15	1 146	0.32	4 121	269.81
75800000 PRODUITS DE GESTION COURANTE	1 947	0.40	1 012	0.28	597	44.26
75811000 ECARTS DE CAISSE	545	0.11	134	0.04	366	205.52
75870000 INDEMNITES D'ASSURANCE	3 158	0.64			3 158	
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	6 268	1.28	5 831	1.62	-1 507	-19.39
65100000 REDEVANCES SACEM / SPRE	316	0.06	402	0.11	-221	-41.20
65800000 CHG DIVERSES GESTION COURANTE	925	0.19	1 665	0.46	-1 295	-58.32
65810000 PERTES / LITIGES MARCHANDISES	4 918	1.00	3 737	1.04	-64	-1.29
65811000 ECARTS DE CAISSE	109	0.02	13	0.00	92	551.63
65812000 PERTE COLIS MONDIAL RELAY			15	0.00	-20	NS
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	31 424	6.41	28 940	8.05	-7 163	-18.56
68111000 DOTATIONS AMORT IMMOS INCORP.	3 355	0.68	7 944	2.21	-7 237	-68.32
68112000 DOTATIONS AMORT IMMOS CORP.	28 069	5.72	20 996	5.84	74	0.26

* Proratisation de l'écart en fonction du nombre de mois

DETAIL SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N 30/09/2024 12	% CA	Exercice N-1 30/09/2023 9	% CA	Ecart N / N-1 *	
					Euros	%
RESULTAT D'EXPLOITATION	-104 384	-21.29	-82 745	-23.01	5 943	5.39
PRODUITS FINANCIERS			4 978	1.38	-6 637	-100.00
79600000 TRANSFERT CHARGES FINANCIERES			4 978	1.38	-6 637	NS
CHARGES FINANCIERES	8 952	1.83	2 644	0.74	5 426	153.90
66116000 INTERET DES EMPRUNTS	816	0.17	380	0.11	310	61.13
66150000 INTERET DES COMPTES COURANTS	7 755	1.58	1 862	0.52	5 272	212.32
66160000 INT.BANC./ESCOMPTE	381	0.08	402	0.11	-156	-29.02
RESULTAT COURANT	-113 336	-23.11	-80 412	-22.37	-6 120	-5.71
PRODUITS EXCEPTIONNELS			95 396	26.53	-127 194	-100.00
77100000 PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPE			93 446	25.99	-124 594	NS
77200000 PR EXCEPT EXERCICES ANTERIEURS			1 950	0.54	-2 600	NS
RESULTAT EXCEPTIONNEL			95 396	26.53	-127 194	-100.00
IMPOT SUR LES BENEFICES			3 746	1.04	-4 995	-100.00
69500000 IMPOTS SUR BENEFICE			3 746	1.04	-4 995	NS
RESULTAT NET	-113 336	-23.11	11 238	3.13	-128 319	-856.39

* Proratisation de l'écart en fonction du nombre de mois

MIAM ARGENTAN

Zone ZC de la Beurrerie
Rue de la Grevelle
61200 ARGENTAN

DOSSIER FISCAL

OUEST CONSEILS AUDIT

3 Allée François Bazin

29334 QUIMPER CEDEX

02 98 90 00 29

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le		01102023		et clos le		30092024		Régime simplifié d'imposition			
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe								Régime réel normal		x	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre											
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case											
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE											
Désignation de la société:						Adresse du siège social:					
MIAM ARGENTAN						Zone ZC de la Beurrerie Rue de la Grevelle 61200 ARGENTAN					
SIRET		9		0		1		8		8	
Adresse du principal établissement:						Ancienne adresse en cas de changement:					
REGIME FISCAL DES GROUPES											
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)											
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante						0		1		1	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:						0		2		0	
ECOMIAM SA 161 ROUTE DE BREST 29000 QUIMPER						SIRET		5		1	
								2		9	
B ACTIVITE											
Activités exercées						Si vous avez changé d'activité, cochez la case					
C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)											
1 Résultat fiscal				Bénéfice imposable au taux normal				Déficit		113 336	
Bénéfice imposable à 15%				Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %							
2 Plus-values				PV à long terme imposables à 15%				PV à long terme imposables à 19%			
				Autres PV imposables à 19%				PV à long terme imposables à 0%			
3 Abattements sur le bénéfice et exonérations				Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)				Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %			
Entreprises nouvelles, art 44 sexies				Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A				Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies			
Reprise d'entreprise en difficulté art 44 septies				Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies				Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies			
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies				Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A				Bassins d'emploi à redynamiser, art.44 duodecies			
Société d'investissement immobilier cotée				Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies				Autres dispositifs			
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :				dans le secteur productif, art. 244 quater W							
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)											
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt											
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.											
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)											
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%											
F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)											
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%											
H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE											
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?				OUI		x		NON		Si oui, indication du logiciel utilisé	
								C E G I D			
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liassés fiscaux sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.											
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:						Nom et adresse du conseil:					
OUEST CONSEILS AUDIT 3 Allée François Bazin 29334 QUIMPER CEDEX						Tél: 02 98 90 00 29					
OGA/OMGA		Viseur conventionné		(Cocher la case correspondante)		Identité du déclarant:					
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:						Date:			Lieu ARGENTAN		
						Qualité et nom du signataire:					
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné						Signature					
Examen de conformité fiscale (ECF)											

IMPOT SUR LES SOCIETES	N° 2065 bis 2024
ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065	

I	REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES
---	--

Montant global brut des distributions (1)		payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)						c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées						d	
Montant des distributions						e	
autres que celles visées en (a),						f	
(b), (c) et (d) ci-dessus (3)						g	
						h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)						i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI						j	
Montant des revenus répartis (5)						Total (a à h)	

J	REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES
---	--

[illegible]

K	DIVERS
---	--------

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

L	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION
---	---

REMUNERATIONS

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)			
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)			
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À	0 %	15 %	19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVL de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

M	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS
---	--

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

Désignation de l'entreprise : MIAM ARGENTAN

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise Zone ZC de la Beurrerie

61200 ARGENTAN

Durée de l'exercice précédent* 9

Número SIRET* 901880682000017

Néant ☐ *

				Exercice N clos le, 3 0 0 9 2 0 2 4		N-1 3 0 0 9 2 0 2 3				
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA								
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	21 777	AC	21 777			2 417		
	Frais de développement *	CX		CQ						
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	7 500	AG	2 875	4 625		5 563		
	Fonds commercial (1)	AH		AI						
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK						
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM						
	Terrains	AN		AO						
	Constructions	AP		AQ						
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	1 658	AS	1 004	654		987		
	Autres immobilisations corporelles	AT	254 622	AU	83 520	171 102		198 838		
	Immobilisations en cours	AV		AW						
	Avances et acomptes	AX		AY						
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT						
	Autres participations	CU		CV						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Créances rattachées à des participations	BB		BC					
Autres titres immobilisés		BD		BE						
Prêts		BF		BG						
Autres immobilisations financières*		BH	2 403	BI		2 403		2 403		
TOTAL (II)		BJ	287 961	BK	109 177	178 784		210 208		
STOCKS *		Matières premières, approvisionnements	BL		BM					
		En cours de production de biens	BN		BO					
		En cours de production de services	BP		BQ					
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS					
		Marchandises	BT		BU					
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW					
CREANCES		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 036	BY		1 036		832	
		Autres créances (3)	BZ	8 629	CA		8 629		5 523	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC					
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE					
	Disponibilités	CF	15 712	CG		15 712		14 264		
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	2 106	CI		2 106		1 788		
COMPTES DE REGULARISATION	TOTAL (III)	CJ	27 483	CK		27 483		22 407		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW								
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM								
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN								
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	315 444	1A	109 177	206 267		232 615		
	Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	0	(3) Part à plus d'un an :		CR	
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :		Stocks :		Créances :				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans le rapport n° 2022

En Euros.

OUEST CONSEILS AUDIT

Désignation de l'entreprise : MIAM ARGENTAN

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :1.0...0.0.0.....)	DA	10 000	10 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	562	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	10 676	
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(113 336)	11 238
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	(92 098)	21 238
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	67 534	81 397
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	185 028	86 773
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	27 379	25 316
	Dettes fiscales et sociales	DY	18 422	17 890
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	298 364	211 377
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	206 267	232 615
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	246 206	143 934
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : MIAM ARGENTAN												Néant ☐ *	
		Exercice N								Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total							
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	377 064	FB		FC	377 064	276 122					
	Production vendue biens* services*	FD		FE		FF							
		FG	113 257	FH		FI	113 257	83 414					
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	490 322	FK		FL	490 322	359 536					
	Production stockée*						FM						
	Production immobilisée*						FN						
	Subventions d'exploitation						FO						
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)						FP		6 068				
	Autres produits (1) (11)						FQ	5 649	1 146				
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	495 971	366 750				
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	377 081	276 122					
	Variation de stock (marchandises)*					FT							
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU							
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV							
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	103 792	71 624					
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	2 253	2 992					
	Salaires et traitements*					FY	64 226	53 304					
	Charges sociales (10)					FZ	15 310	10 682					
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immo.	- dotations aux amortissements*		dont fonds de commerce	HS		GA	31 424	28 940			
			- dotations aux provisions					GB					
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC						
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD						
	Autres charges (12)					GE	6 268	5 831					
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	600 355	449 495				
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(104 384)	(82 745)				
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH							
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI							
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ							
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK							
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL							
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		4 978					
	Différences positives de change					GN							
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO							
	Total des produits financiers (V)					GP		4 978					
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ							
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	8 952	2 644					
	Différences négatives de change					GS							
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT							
	Total des charges financières (VI)					GU	8 952	2 644					
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(8 952)	2 334					
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(113 336)	(80 412)					

Désignation de l'entreprise : MIAM ARGENTAN										Néant ☐ *			
										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA		95 396	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD		95 396	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI		95 396	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK		3 746	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	495 971	467 123	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	609 306	455 885	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	(113 336)	11 238	
RENOVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières							HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							IG			
	(3)	Dont	- Crédit bail mobilier *							HP			
			- Crédit bail immobilier							HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK	7 755	1 862	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD			
	(9)	Dont transferts de charges								A1		6 068	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)								A5			
	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)								A2				
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4	316	402	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6		obligatoires		A9					
Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8		dont cotisations Madelin		A7							
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)									Exercice N			
										Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N			
										Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : MIAM ARGENTAN

Néant

*

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		Conséquences à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ	21 777		D8			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD	7 500		KE		
CORPORELLES	Terrains					KG					KH	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ			KK			
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM				KN		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *			Dont Composants	M2	KP				KQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels			Dont Composants	M3	KS	1 658		KT		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *				KV	252 703		KW			
		Matériel de transport *				KY				KZ		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	1 920		LC			
		Emballages récupérables et divers *				LE				LF		
	Immobilisations corporelles en cours					LH			LI			
	Avances et acomptes					LK				LL		
	TOTAL III					LN	256 281		LO			
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G			8M		
		Autres participations					8U				8V	
Autres titres immobilisés					1P			1R				
Prêts et autres immobilisations financières					1T	2 403			1U			
TOTAL IV					LQ	2 403		LR				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					0G	287 961			0H			

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence				
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
				1		2		3				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		C0		D0	21 777	D7	21 777	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV		LW	7 500	1X	7 500	
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencts et am. des constructions			IS		MG		MH		MI	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK	1 658	ML	1 658
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers			IU		MM		MN	252 703	MO	252 703
		Matériel de transport			IV		MP		MQ		MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS		MT	1 920	MU	1 920
		Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes			NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III			IY		NG		NH	256 281	NI	256 281	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		0U		M7		0W	
		Autres participations			I0		0X		0Y		0Z	
Autres titres immobilisés			I1		2B		2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E		2F	2 403	2G	2 403		
TOTAL IV			I3		NJ		NK	2 403	2H	2 403		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		0K		0L	287 961	0M	287 961		

Exercice N, clos le : 3 0 0 9 2 0 2 4

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : MIAM ARGENTAN

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
	1	2			5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

-

=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

Désignation de l'entreprise :MIAM ARGENTAN

Néant☐*

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY	19 360	EL	2 417	EM		EN	21 777
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	1 937	PF	938	PG		PH	2 875
TOTAL I		RK	21 298	RM	3 355	RN		RO	24 653
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ	671	QA	333	QB		QC
Autres	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	54 884	QE	27 286	QF		QG	82 170
		immobilisations	Matériel de transport	QH		QI		QJ	
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	900	QM	450	QN		QO	1 350
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL II	QU	56 456	QV	28 069	QW		QX	84 524
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)		QN	77 753	QP	31 424	QQ		QR	109 177

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice					
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel							
Frais d'établissements	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6					
Fonds commercial	RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV					
Autres immob. incorporelles	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1					
TOTAL I	RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD					
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8					
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6				
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4				
	Inst.gales,agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2				
		Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7				
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5				
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3				
	Emballages récup.et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1				
TOTAL II	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8					
Frais d'acquisition de titres de participations	NL								NM								NO	
TOTAL III																		
Total général (I+II+III)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV					
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW					Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY					Total général non ventilé (NW - NY)	NZ					

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

En Euros.

QUEST CONSEILS AUDIT

Désignation de l'entreprise : MIAM ARGENTAN									Néant ☒ *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
TOTAL I		3Z		TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
	TOTAL II		5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières(1)*	6A		6B		6C		6D		
		6E		6F		6G		6H		
		O2		O3		O4		O5		
		9U		9V		9W		9X		
		O6		O7		O8		O9		
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III		7B		TY		TZ		UA	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C		UB		UC		UD		
Dont dotations et reprises		- d'exploitation		UE		UF				
		- financières		UG		UH				
		- exceptionnelles		UJ		UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.								10		
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.										
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.										

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Designation de l'entreprise : MIAM ARGENTAN										Néant ☐ *				
CADRE A			ÉTAT DES CRÉANCES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				UL			UM			UN			
	Prêts (1) (2)				UP			UR			US			
	Autres immobilisations financières				UT	2 403		UV	0		UW	2 403		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA									
	Autres créances clients				UX	1 036		1 036						
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (antérieurement constituée * UO)				ZI									
	Personnel et comptes rattachés				UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ									
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM									
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	3 185		3 185						
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN									
		Divers			VP									
	Groupe et associés (2)				VC	3 747		3 747						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR	1 697		1 697						
	Charges constatées d'avance				VS	2 106		2 106						
	TOTAUX				VT	14 174		VU	11 771		VV	2 403		
RENVIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice			VD									
		des - Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE									
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				VF								
CADRE B			ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4			
Emprunts obligataires convertibles (1)					7Y									
Autres emprunts obligataires (1)					7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine				VG	91		91						
	à plus de 1 an à l'origine				VH	67 443		15 285		52 158				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)					8A									
Fournisseurs et comptes rattachés					8B	27 379		27 379						
Personnel et comptes rattachés					8C	11 265		11 265						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux					8D	6 413		6 413						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			8E										
	Taxe sur la valeur ajoutée			VW	133		133							
	Obligations cautionnées			VX										
	Autres impôts, taxes et assimilés			VQ	611		611							
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					8J									
Groupe et associés (2)					VI	185 028		185 028						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)					8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *					ZZ									
Produits constatés d'avance					8L									
TOTAUX					VY	298 364		VZ	246 206		52 158			
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice			VJ			(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques			VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice			VK	13 867		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : MIAM ARGENTAN										Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 3 0 0 9 2 0 2 4											
I. RÉINTEGRATIONS												BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE											
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés													WA									
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)			WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles			WE		WB												
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)			WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)			WG		XE												
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)			RB														
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)			WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)			XX		XW												
	Amendes et pénalités			WJ		Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)			XZ														
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*													XY									
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)													I7										
Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.			WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI			L7		K7											
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		{ - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12.8 % pour les entreprises à l'IR) - imposées au taux de 0 %										I8										
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *										{ - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions		ZN										
														WN									
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)													WO										
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)													XR										
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *			Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU		Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW		WQ												
							Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8														
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage													Y1										
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage													Y3										
												TOTAL I	WR										
II. DÉDUCTIONS												PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE											
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E *													WS	113	336								
Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réinté. ds les résultats comptables de l'exerc. (cf. tableau 2058-B, cadre III)													WT										
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		{ - imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'IR) - imposées aux taux de 0 % (8% pour les exercices ouverts avant le 01 01 2007) - imposées aux taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs										WV										
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %													WH									
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*													WP									
	Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations													2A		WW							
	Produit net des actions et parts d'intérêts :															XB							
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)													I6									
														WZ									
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.													XA									
	Majoration d'amortissement *													ZX									
	Abattement sur le bénéfice et exonérations	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9		Entreprises nouvelles 44 sexies		L2		Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5		ZY									
						Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)		K3		Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)		PA		XD									
Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies A)		OV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		1F		Z. franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)		XC		XF											
Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)		PP		Zone de développement prioritaire (art. 44 Septdecies)		PB		Z. de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC													
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)													XS										
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)			Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies)		X9		Créance dégagee par le report en arrière du déficit		ZI		XG												
Déduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage													Y2										
III. RÉSULTAT FISCAL												TOTAL II	XH	113	336								
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables			{ bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)		XI						XJ	113	336										
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*					ZL						XL												
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*											XO	113	336										
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)					XN																		

Désignation de l'entreprise : MIAM ARGENTAN			Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS				
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)			K4bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice			K4ter	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)			K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)			K6	
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)			YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)			YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES				
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice			ZT	2 944
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT				
(à détailler, sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *		ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN		YO
à reporter au tableau 2058-A :			↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : MIAM ARGENTAN														Néant ☐ *		
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	{ - Réserves légales - Autres réserves	ZB	562								
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	11 238		ZD		10 676									
	Prélèvements sur les réserves	OE			Dividendes	ZE										
					Autres répartitions	ZF										
	TOTAL I	OF	11 238			Report à nouveau		ZG								
					(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)		TOTAL II	ZH	11 238							
RENSEIGNEMENTS DIVERS																
Exercice N :														Exercice N-1 :		
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail J7)										YQ					
	- Engagements de crédit-bail immobilier										YR					
	- Effets portés à l'escompte et non échus										YS					
DETAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance										YT	1 344 758				
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8)										XQ	43 136 34 041				
	- Personnel extérieur à l'entreprise										YU	5 678 10 400				
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)										SS	5 464 4 532				
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages										YV					
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES)										ST	48 170 21 893				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ	103 792 71 624				
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE										YW	1 246 1 905				
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés ZS)										9Z	1 007 1 087				
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052										YX	2 253 2 992				
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)										YY	45 186 33 627				
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations										YZ	42 029 33 784				
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2023)*										OB	57 295				
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *										OS					
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *										ZK	5.93 % 4.65 %				
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP										- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.) Si oui cocher 1 Sinon 0 ZR 0					
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										RG					
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI										RH					
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA		(113 336)		Plus-values à 15 % JK			Plus-values à 0 % JL								
					Plus-values à 19 % JM			Imputations JC								
	Groupe : résultat d'ensemble. JD				Plus-values à 15 % JN			Plus-values à 0 % JO								
					Plus-values à 19 % JP			Imputations JF								
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH		2		N° SIRET de la société mère du groupe JJ				5 1 2 9 4 4 7 4 5 0 0 1 2 8							

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : MIAM ARGENTAN Néant ☒ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
⑦		⑧	⑨	⑩			⑪
				19 %	15 % ou 12.8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑨)						
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑩)			(A)	(B) (ventilation par taux)			(C)
CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % ⑪)							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032
(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Néant ☒ *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : MIAM ARGENTAN

Néant ☒ *

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 12.8 % ② .

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ① *

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12.8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 %	Solde des moins-values à 12.8 %
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 % ou 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % ou 19 %		
①		②	③	④	⑤	⑥
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : MIAM ARGENTAN				Néant ☒ *		
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)		1				
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2				
TOTAL (lignes 1 et 2)		3				
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5				
TOTAL (lignes 4 et 5)		6				
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7				
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice		
①	②	donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	⑤		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

16

Désignation de l'entreprise : MIAM ARGENTAN					Néant ☐ *				
Exercice ouvert le : 01/10/2023			et clos le : 30/09/2024		Durée en nombre de mois		1	2	
DECLARATION DES EFFECTIFS									
Effectif moyen du personnel * :							YP	3	
dont apprentis							YF		
dont handicapés							YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale							RL		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE									
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE									
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises							OA	490 322	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées							OK		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante							OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges							OT		
TOTAL 1							OX	490 322	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée									
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)							OH	5 649	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation							OE		
Subventions d'exploitation reçues							OF		
Variation positive des stocks							OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée							OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation							XT		
TOTAL 2							OM	5 649	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)									
Achats							ON	408 757	
Variation négative des stocks							OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances							OR	34 094	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois							OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée							OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)							OW	6 268	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée							OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois							O9		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante							OY		
TOTAL 3							OJ	449 119	
IV- Valeur ajoutée produite									
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)							OG	46 851	
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises									
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).							SA	46 851	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE									
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE									
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case				EV	×				
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)				GX	490 322	Effectifs au sens de la CVAE *		EY	3
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)						HX	49 940 944		
Période de référence				GY	01/10/2023	GZ		30/09/2024	
Date de cessation						HR			
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128. * Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.									

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE	3 0 0 9 2 0 2 4	N° SIRET	9 0 1 8 8 0 6 8 2 0 0 0 1 7
DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE	MIAM ARGENTAN		
ADRESSE (voie)	Zone ZC de la Beurrerie Rue de la Grevelle		
CODE POSTAL	61200	VILLE	ARGENTAN
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 1 000
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique	SAS	Dénomination	ECOMIAM ASSETS POINTS DE VENTE	
N° SIREN (si société établie en France)	907731418	% de détention	82.00	Nb de parts ou actions 820
Adresse :	N° 161	Voie	Route de Brest	
	Code postal 29000	Commune	QUIMPER	Pays
Forme juridique	SA	Dénomination	ECOMIAM	
N° SIREN (si société établie en France)	512944745	% de détention	18.00	Nb de parts ou actions 180
Adresse :	N° 161	Voie	Route de Brest CS 84043	
	Code postal 29000	Commune	QUIMPER	Pays
Forme juridique		Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		Nb de parts ou actions
Adresse :	N°	Voie		
	Code postal	Commune		Pays
Forme juridique		Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		Nb de parts ou actions
Adresse :	N°	Voie		
	Code postal	Commune		Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)		Nom de famille		Prénom(s)	
	Nom d'usage		% de détention		Nb de parts ou actions
Naissance :	Date	N° Département		Commune	Pays
Adresse :	N°	Voie			
	Code postal	Commune		Pays	
Titre (2)		Nom de famille		Prénom(s)	
	Nom d'usage		% de détention		Nb de parts ou actions
Naissance :	Date	N° Département		Commune	Pays
Adresse :	N°	Voie			
	Code postal	Commune		Pays	

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1
1

(1)

Néant ☒ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

30092024

N° SIRET

90188068200017

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

MIAM ARGENTAN

ADRESSE (voie)

Zone ZC de la Beurrerie

Rue de la Grevelle

CODE POSTAL

61200

VILLE

ARGENTAN

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS
DÉTERMINATION DU RÉSULTAT DE LA SOCIÉTÉ
COMME SI ELLE ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT

(A souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : MIAM ARGENTAN
N° SIRET : 90188068200017

Néant ☐ *

Exercice ouvert le : 01102023

clos le : 30092024

Bénéfice comptable de l'exercice
(report de la ligne WA du 2058 A-SD)

E1	
E2	
E9	
Z7	
E3	
E4	113 336
E5	
EY	
E6	
EZ	
E7	
E8	
I9	
F1	113 336
F2	
F3	113 336
F4	
F6 F8	
F9	113 336

I - RÉINTÉGRATIONS

Réintégrations (report des lignes WD à Y3 du 2058-A-SD)	
Réintégrations des charges financières selon l'article 212 bis du CGI	
Réintégration de 4% du produit des participations concernées par le taux réduit de la quote-part de frais et charges mentionnée en ligne 2A du tableau 2058-A-SD	

II - DÉDUCTIONS

TOTAL I	
Perte comptable de l'exercice (report de la ligne WS du 2058 A-SD)	
Déductions (report des lignes WT, WU, WZ et XA à Y2 du tableau 2058-A-SD)	
Plus-values nettes à long terme - imposées au taux de 19 % - imposées au taux de 15 % - imposées au taux de 0 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme - imputées sur les déficits antérieurs - autres plus-values imposées au taux de 19 % (art. 210F, 208 C et 219-IV du CGI)	

III - RÉSULTAT FISCAL

TOTAL II	
Bénéfice (I-II)	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	
Déficit (II-I)	
Déficit de l'exercice reporté en arrière *	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (à détailler au cadre I du tableau n° 2058 B bis)*	
Bénéfice	
Résultat fiscal	
Déficit	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

ÉTAT DE SUIVI DES DÉFICITS
ET AFFECTATION DES MOINS-VALUES À LONG TERME
COMME SI LA SOCIÉTÉ ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT

(A souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : MIAM ARGENTAN

Néant ☐ *

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée la déclaration de résultats :

Exercice ouvert le : 01102023
clos le : 30092024

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 19%	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15%	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 0%	
Gains nets d'ensemble retirés de la cession d'éléments d'actif exclus du régime des plus ou moins-values à long terme (art.219 I a sexies-0 du CGI)	

I - SUIVI DES DEFICITS*						
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)					M5	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	(	Nombre d'opérations sur l'exercice	M5bis	)	M5ter	
Déficits imputés					J9	
Déficits reportables					M6	
Déficits nés au titre de l'exercice					H8	113 336
Total des déficits restant à reporter					H9	113 336

(1) Report de la ligne H9 du tableau 2058 B bis déposé au titre de l'exercice précédent.

II - ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES MOINS-VALUES À LONG TERME						
Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme à 19 % ou à 15%	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col : 2 + 3 + 4 - 5 - 6
	À 15 %	À 19 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice			
1	2	3	4	5	6	7
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des 10 exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) L'article 219-I-a-sexies-0 du CGI, admet sous conditions et dans certaines limites, l'imputation des moins-values antérieures sur cessions de certains titres exclus du régime du long terme.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice groupe n° 2058-NOT-SD et la notice 2032-SD.

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT ET AUX PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME POUR LA DÉTERMINATION DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications.
Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée est jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société)

Dénomination de la société intégrée MIAM ARGENTAN
ou du groupe :

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée la déclaration de résultats :

Cocher la case si la déclaration souscrite concerne la société mère (Résultat d'ensemble)

SIRET Société intégrée 90188068200017
Exercice ouvert le : 01102023 Clos le : 30092024

Néant

A - RÉSULTAT	Bénéfice et réintégrations		Déficit et déductions	
Résultat à prendre en compte pour la détermination du résultat d'ensemble	CA		CB	113 336
Jetons de présence réintégrés pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 B alinéa 4 du CGI)	CD			
Produits de participation n'ouvrant pas droit au régime mère-fille non retenus, à hauteur de 99 % de leur montant, pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 B alinéa 3 du CGI)			CE	
Dotations complémentaires aux provisions pour dépréciation de créances ou pour risques non pris en compte pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art.223 B alinéa 3 du CGI)	CF		CG	
Abandons de créance et subventions directes et indirectes non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art. 223 B alinéa 5 du CGI applicable aux ex ouverts avant le 01/01/19)	CH		CJ	
Déduction des investissements réalisés dans les DOM (art. 217 undecies) pour des opérations intra-groupe	CL			
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 F alinéa 1 du CGI)	CM		CN	
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	DU		DV	
Suppléments d'amortissements pratiqués par la société cessionnaire d'un bien amortissable à la suite d'une cession dont le résultat ou la plus ou moins-value n'a pas été retenu pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 F alinéa 1 du CGI)	CP			
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 3 du CGI)	CR		CS	
Quote-part de déficits relatifs aux suppléments d'amortissements provenant de la réévaluation d'immobilisations entre le 31-12-86 et la date d'entrée dans le groupe	CT			
Régularisation relative à la cession d'immobilisations réévaluées	CU			
Autres régularisations (à détailler)	CV		CW	
TOTAL	CX		CY	113 336
BÉNÉFICE (CX - CY) ou DÉFICIT (CY - CX)	CZ		DA	113 336

B- PLUS ET MOINS-VALUES NETTES A LONG TERME	Cessions d'immobilisations									
	Plus-values et réintégrations					Moins values et déductions				
	Taux de 19 % (3)		Taux de 15 %		Taux de 0 %	Taux de 19 % (3)		Taux de 15 %		Taux de 0 %
Plus et moins-values nettes à long terme retenues pour la détermination des plus et moins-values nettes d'ensemble	BT		B9		C1	A1		C2		C3
Dotations complémentaires aux provisions constituées par une société et reprises correspondantes	BU		C4		C5	A2		C6		C7
Résultat, plus ou moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (1) (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	BV		C8		C9	A3		DI		DO
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (art. 223 F alinéa 2 du CGI)	BW		DQ		DY	A4		DZ		B8
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	BX		D1		D2	A5		D3		D4
Régularisations relatives à la cession d'immobilisations réévaluées	BY		D5		D6	A6		D7		D8
Autres régularisations (à détailler)	BZ		D9		EA	A7		EB		EC
SOUS TOTAL	BS		ED		EE	A8		EF		EG
TOTAL plus-values (BS - A8) ou moins-values (A8-BS) taux de 19 %	BR					A9				
TOTAL plus-values (ED - EF) ou moins-values (EF-ED) taux de 15 %			B7					B6		
TOTAL plus-values (3) (EE - EG) ou moins-values (EG-EE) taux de 0 %					B5					B4

C- AUTRES PLUS-VALUES A 19 %		
Plus-values à 19 % (art. 210 F, 208 C et 219-IV du CGI)	B3	

(1) A réintégrer ou à déduire en cas de cession, de sortie de groupe ou d'apport mentionnés au deuxième alinéa de l'article 223 F du CGI.
(2) Y compris amortissements irrégulièrement différés en contravention avec les dispositions de l'article 39 B du CGI
(3) Le taux de 19 % concerne les sociétés à prépondérance immobilière (SPI) cotées.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT
ET AUX PLUS OU MOINS VALUES NETTES A LONG TERME
POUR LA DÉTERMINATION DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications.
Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée est jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société).

Dénomination de la société intégrée ou du groupe : MIAM ARGENTAN

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée la déclaration de résultat : Cocher la case si la déclaration souscrite concerne la société mère (résultat d'ensemble) ☐

SIRET Société intégrée 90188068200017

Exercice ouvert le : 01102023 clos le : 30092024 Néant ☒ *

A - RÉSULTAT				Bénéfice et réintégrations		Déficit et déductions	
Plus et moins-values nettes à court terme à réintégrer lorsque la société sort du groupe				FA		FB	
Réintégrations des abandons de créances, subventions directes et indirectes, non pris en compte pour la détermination du résultat des exercices ouverts avant le 1er janvier 2022				FD		FE	
Provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI, à déduire lorsque la société sort du groupe						FZ	
Autres régularisations (à détailler)				FG		FH	
TOTAL				FK		FL	
BENEFICE (1) FK - FL DEFICIT FL - FK				FM		FN	

B- PLUS ET MOINS-VALUES NETTES A LONG TERME	Cessions d'immobilisations									
	Plus-values et réintégrations					Moins-values et déductions				
	Taux de 19 % (2)		Taux de 15 %		Taux de 0 % (2)	Taux de 19 % (2)		Taux de 15 %		Taux de 0 % (2)
	GB		F2		F3	GF		F4		F5
Plus et moins-values nettes à long terme à réintégrer lorsque la société sort du groupe.										
Provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI, à déduire lorsque la société sort du groupe (2)					F6	GG		F7		F8
Autres régularisations (à détailler)	GC		F9		G1	GH		G2		G3
Sous Total	GD		G4		G5	GI		G6		G7
Total Plus-values (GD-GI) ou moins-values (GI-GD) Taux de 19 %	GE					GJ				
Total Plus-values (2) (G4-G6) ou moins-values (G6-G4) Taux de 15 %			E8					E6		
Total Plus-values (2) (G5-G7) ou moins-values (G7-G5) Taux de 0 %					E7					E5

(1) Conformément aux articles 223 L-6 c et 223 L-6 e du CGI, la société absorbante ou bénéficiaire des apports peut réduire ou annuler les réintégrations de sortie en imputant sur ces sommes tout ou partie du déficit d'ensemble ou de la moins-value nette à long terme d'ensemble encore reportables à la date d'effet de la fusion ou de la scission.

(2) Le taux de 19 % concerne les sociétés à prépondérance immobilière (SPI)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

FICHE DE CALCUL DU PLAFONNEMENT DES RÉSULTATS
ET DES PLUS-VALUES NETTES À LONG TERME
POUR L'IMPUTATION DES DÉFICITS ET MOINS-VALUES
ANTÉRIEURS À L'ENTRÉE DANS LE GROUPE

(A souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : MIAM ARGENTAN

N°SIRET : 9 0 1 8 8 0 6 8 2 0 0 0 1 7

Exercice ouvert le : 01102023 clos le : 30092024

Néant ☐ *

Plafonnement des plus-values nettes à long terme d'imputation (Art. 223 I 4 du CGI)	19 % (1)	15 %	0 %
Plus ou moins-values nettes à long terme déterminées par l'entreprise 1			
Plus-values à court terme et résultats provenant de certaines cessions et non retenues pour la détermination du résultat d'ensemble y compris les résultats de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession 2			
Plus-values à long terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport 3			
Moins-values à long terme résultant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI 4			
Plus-values nettes à long terme utilisées pour l'imputation des déficits et des moins-values nettes à long terme antérieurs : 1 - (2+3) + 4 5			

Plafonnement du bénéfice d'imputation (Art. 223 I 4 du CGI)		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables (Bénéfice : 2058 A-SD ligne XI) (ou Déficit : 2058 A-SD ligne XJ) 6	(113 336)	
Abandons de créances et subventions directes et indirectes 7		
Plus-values à long terme résultant de certaines cessions et non retenues pour la détermination de la plus-values nette à long terme d'ensemble y compris les plus-values de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession 8		
Plus-values à court terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport 9		
Plus-values sur immobilisations amortissables dégagées lors d'un apport qui a bénéficié du régime de l'article 210 A du CGI et qui sont réintégrées par la société bénéficiaire de cet apport 10		
Réévaluations libres 11		
Pertes provenant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI 12		
Bénéfice utilisé pour l'imputation des déficits antérieurs : 6 - (7+8+9+10+11) + 12 13		

(1) pour les cessions de titres de sociétés à prépondérance immobilière (SPI) cotées
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT D'ENSEMBLE ET
AUX PLUS-VALUES OU MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME D'ENSEMBLE
AU TITRE DES OPÉRATIONS LIÉES À DES SOCIÉTÉS INTERMÉDIAIRES
ET/OU À L'ENTITÉ MÈRE NON RÉSIDENTE ET/OU LES SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble pour chaque société dont les résultats transmis au groupe sont concernés par ces rectifications. Une copie sera jointe à la déclaration de résultat de la filiale.)



Dénomination de la société mère :										ECOMIAM SA									
SIREN de la société mère :										5	1	2	9	4	4	7	4	5	
Dénomination de la société intégrée concernée par les rectifications :										MIAM ARGENTAN									
SIREN de la société intégrée :										9	0	1	8	8	0	6	8	2	
Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée la déclaration de résultats :																			
Exercice ouvert le : 0 1 1 0 2 0 2 3										Clos le : 3 0 0 9 2 0 2 4									
A - RÉSULTAT D'ENSEMBLE										Montants rapportés au résultat d'ensemble					Montants déduits du résultat d'ensemble				
Produits de participation n'ouvrant pas droit au régime «mère-filles» perçus par une société du groupe d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (art. 223 B, alinéa 2) (2)															MB				
Provisions constituées ou reprises à raison d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (créances, risques, titres exclus du régime du long terme) (art. 223 B, alinéa 3)										MC					MD				
Charges financières liées à l'acquisition des titres d'une société membre du groupe ou des titres d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (art. 223 B, alinéa 6)										MI									
Plus-values ou moins-values de cessions de titres d'une société du groupe à une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (court terme) (art. 223 F)										ML					MO				
TOTAL										MP					MQ				

B- PLUS-VALUES ET MOINS-VALUES NETTE A LONG TERME D'ENSEMBLE	Montants rapportés à la plus-value ou moins-value nette d'ensemble				Montants déduits de la plus-value ou moins-value nette d'ensemble			
	Plus et moins-values à long terme à 19 %		Plus et moins-values à long terme à 0 %		Plus et moins-values à long terme à 19 %		Plus et moins-values à long terme à 0 %	
Provisions constituées à raison de la dépréciation des titres d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère et reprises (art. 223D, alinéa 4)	NA		ND		NG		NJ	
Plus-values ou moins-values de cessions de titres d'une société du groupe à une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (art. 223F)	NB		NE		NH		NK	
TOTAL	NC		NF		NI		NL	

1 La société mère devra numérotter ces tableaux 2058-PAP-SD.
2 Lorsque la société intermédiaire, l'entité mère non résidente, ou la société étrangère remplit depuis plus d'un exercice les conditions pour être membre du groupe, autres que celle d'être soumise à l'impôt sur les sociétés en France.

